



Communiqué de presse

17 juin 2013

Liens avérés entre pesticides et impact sanitaires :

Deux mesures d'urgence s'imposent

L'[INSERM](#) a publié le 13 juin une étude bilan des recherches qui font le lien entre pathologies et exposition aux pesticides. L'étude est sans appel sur ces liens positifs et appelle à de nouveaux travaux notamment sur les « effets cocktails » des molécules aujourd'hui utilisées massivement par l'agriculture conventionnelle. La FNAB fait deux propositions d'urgence pour protéger la santé des populations et engager la transition écologique et sociale de notre agriculture. Les pratiques de l'agriculture biologique ont fait leurs preuves.

x x x

On ne peut plus dire qu'on ne savait pas

L'enjeu est aujourd'hui de connaître les effets à long terme d'une exposition aux faibles doses de ces nouvelles molécules et des « effets cocktails » entre elles (la dose ne faisant plus le poison). Le même jour, l'association « les Amis de la Terre » a publié une autre étude montrant que trois français sur dix présente des traces de glyphosate dans leurs urines. L'alimentation et l'eau sont clairement en cause. Les ventes de pesticides poursuivent, elles, leur progression malgré les millions dépensés pour en rationaliser l'usage. Les agriculteurs en sont les premières victimes.

Il faut interdire les pesticides sur les zones de captage de l'eau

Depuis novembre 2011, la FNAB a fait la proposition d'une interdiction pure et simple de l'usage des pesticides de synthèse sur les zones prioritaires de captage de l'eau (508 captages dit « Grenelle »). Force est de constater que la circulaire de janvier 2013¹ ne mentionne pas le recours à une agriculture non consommatrice de pesticides notamment dans l'élaboration des plans d'actions sur ces captages dits « prioritaires ». La FNAB [a proposé](#) la mise en place de diagnostics de conversion pour les agriculteurs volontaires sur ces zones et la multiplication des sites pilotes « eau et bio » partout en France.

Il faut une fiscalité incitative pour l'abandon des pesticides de synthèse

Au-delà des zones prioritaires, tout doit être mis en œuvre pour atteindre l'objectif de la qualité de l'eau dans notre pays. C'est pourquoi la FNAB soutient le principe d'une fiscalité incitative² pour abandonner ou réduire fortement les pesticides et sa redistribution vers l'agriculture biologique, pour une garantie de zéro pesticides de synthèse dans nos sols, l'air et l'eau.

Pour la santé des habitants, pour faire cesser la gabegie d'argent public, des mesures exemplaires doivent être prises par le gouvernement et la représentation nationale. Rendez-vous pris pour la Loi d'Avenir de l'Agriculture.

Contacts Presse Stéphanie Pageot – (Présidente de la FNAB) – Tél. : 06 76 41 81 26

¹ 11 janvier 2013 relative à la protection des 500 captages les plus menacés par les pollutions diffuses

² Cf. lettre de mission du 15 mars 2013 aux inspections générales sur la mise en place d'une fiscalité incitative dans le domaine des produits phytosanitaires